

**VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

**AVIS DE PROMULGATION**

**RÈGLEMENT NO 1834**

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée greffière de la Ville, QUE : -

Le 19 mars 2019, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le Règlement n° 1834 sur la gestion contractuelle.

L'original de ce règlement est déposé au greffe de la Ville dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ** à Lac-Mégantic, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mars 2019.

M<sup>me</sup> Nancy Roy,  
Greffière